



# Communiqué de presse



Emetteur \_\_\_\_\_ Direction de la Communication et de l'Information

Date \_\_\_\_\_ 6 mars 2020

Objet : \_\_\_\_\_ **Insertion**

## *Les rendez-vous de l'insertion :*

### **Le Département agit en faveur de la mobilité des personnes en difficulté en soutenant l'auto-école solidaire Respire de Saint-Jean-de-la-Ruelle**

**Vendredi 6 mars, Marc Gaudet, président du Conseil départemental du Loiret, est allé à la rencontre de Loirétains en difficulté en train de préparer leur permis de conduire au sein de l'auto-école solidaire Respire, à Saint-Jean-de-la-Ruelle.**

Cette année encore, le Département apporte son aide, à hauteur de 15 000€, à l'auto-école solidaire portée par l'association Respire. De quoi financer 12 places exclusivement réservées aux bénéficiaires du RSA.

Ce dispositif leur permet de passer gratuitement leur permis de conduire, dans un cadre préservé et s'adaptant aux besoins spécifiques de chacun. Outre le passage du code, cet accompagnement comprend 40 heures de conduite.

Les bénéficiaires sont expressément orientés par leurs référents professionnels, agents du Département chargés d'accompagner les bénéficiaires du RSA dans le cadre de leur parcours d'insertion par l'emploi.

En 2019, 30 bénéficiaires du RSA ont été formés permis de conduire au sein de l'auto-école solidaire Respire. Début 2020, 19 d'entre eux étaient toujours en cours d'apprentissage et 7 ont obtenu leur permis.

Cette action vient en complément de la possibilité offerte aux bénéficiaires du RSA de louer des véhicules, à raison d'1€ par jour, auprès d'Imanis à Amilly ainsi que Domicile services à Pithiviers et Gien.

**Contact presse :**

Stéphanie Cachinero

02 38 25 43 38

[stephanie.cachinero@loiret.fr](mailto:stephanie.cachinero@loiret.fr)